

CIBLE

Serbie

Surprenante, la défaite électorale de Slobodan Milosevic est un événement heureux. Elle permet d'envisager enfin ce que nous appelons depuis dix ans de nos vœux : l'affirmation d'une nation serbe démocratique et fédérative.

C'est sur cette nouvelle Serbie qu'il sera possible de faire fond pour renouer peu à peu les liens entre tous les peuples de l'ancienne Yougoslavie, violemment démembrée par les trois principaux seigneurs de la guerre.

Nous souhaitons que la France efface la lourde erreur qu'elle a commise en participant à la guerre d'agression de 1999, participe très activement à la réunion des peuples yougoslaves et à la constitution d'une Entente balkanique assurant la paix et la prospérité dans cette partie de l'Europe.

Pour cela, il faudrait que le gouvernement français soit capable de reprendre une initiative diplomatique indépendante, de s'opposer nettement au néo-colonialisme américain, de prendre ses distances à l'égard du moralisme sélectif de certains partenaires européens et des appels à la vengeance de quelques intellectuels parisiens.

CHIRAC-JOSPIN

Une double solitude

Cinquantenaire

**Emmanuel
Mounier**

p. 9

Europe

**Lettre aux
Danois**

p.2

Chers amis danois...

Je vous écris, chers amis Danois, pour vous dire qu'il y a des Français qui ne vous oublient pas.

Il est vrai que les résultats de votre référendum du 28 septembre n'ont guère été commentés par les gens importants, pour un motif simple : le « dossier » danois n'étant pas conforme aux normes, il a été classé le jour même avec de douces paroles chantées en coeur par les autruches euro-maniaques. C'était prévu, rien de grave, tout va bien, au poil, ça baigne, l'euro tient le coup.

Pourtant, chers amis Danois, les résultats de votre référendum ont une grande signification. D'abord, votre très net refus de l'euro (53 % des voix) est tout à fait raisonnable. La monnaie unique n'a aucune chance de circuler en 2002 car l'euro ne signifie rien pour les citoyens. Votre acte de défiance ne fait qu'anticiper la réaction des autres peuples européens.

De plus, comme vous l'avez fort bien compris, la constitution d'une zone euro est le

prétexte d'une gestion financière défavorable à la croissance et qui conduit à réduire puis à détruire la protection sociale. Créer de la misère pour répondre aux diktats d'une orthodoxie monétaire parfaitement imbécile, c'est là une absurdité à laquelle vous vous refusez. Votre économie est prospère, votre taux de chômage est faible (5 %), votre système social vous donne satisfaction et vous vous payez même le luxe d'avoir un budget en excédent. Pourquoi passer sous la férule de pères sadiques, tels Duisenberg et autres Trichet ? Sur ce point, là aussi, l'histoire vous donnera raison.

J'en viens au principal. Chez nous, sur la question du quinquennat, donc du pouvoir souverain, l'enjeu a été volontairement masqué. Les responsables politiques ont refusé de s'engager et les électeurs ont été maintenus dans l'ignorance. D'où un taux d'abstention proche de 70 %. Chez vous, sur la question non moins difficile de la monnaie, donc de la souveraineté nationale, un long débat public,

solidement argumenté, un Premier ministre social-démocrate qui s'engage de toutes ses forces pour le oui, des confrontations passionnées dans le pays.

D'où un taux très élevé de participation : 87,8 % ! Il a l'air fin, Lionel Jospin, avec sa métaphore d'une « respiration démocratique » qui serait améliorée par le quinquennat. Alors que notre référendum sur le sujet est vécu comme une asphyxie, le royaume du Danemark hume à pleins poumons l'air salubre de la démocratie. Prenons les critères à la mode de chez nous : chers Danois, c'est votre monarchie millénaire qui est moderne, au regard de la ringardise chiraquo-jospinienne.

Hélas, ce qui nous réjouit provoque l'amertume et la colère des milieux bien-pensants de Bruxelles et de Paris. Votre refus motivé, chers Danois, offre le prétexte d'une mise à l'écart des « petits pays » par ceux qui rêvent du fameux « groupe pionnier ». C'est à *Libération* qu'on trouve la formulation pure et

dure de cette nouvelle ligne qui consiste à construire l'Europe en excluant la plupart des pays européens.

Désigné comme « lointaine province nordique », votre nation ainsi discréditée est violemment rejetée par le correspondant du journal *Libération* à Bruxelles. « La fiction d'une Europe avançant d'un même pas vers davantage d'intégration, déjà mise à mal par les heurts maastrichtiens, est désormais morte », écrit Jean Quatremer, avant d'ajouter que « les Danois n'ont plus leur mot à dire : en refusant d'appartenir au coeur de l'Europe, à sa monnaie, ils se disqualifient pour interdire à leurs partenaires d'avancer sans eux ». Arrogance et mépris : ce pauvre Quatremer ne fait que recycler dans sa fiction fédéraliste les insupportables travers de la franchouillardise.

Je tiens à vous dire, chers Danois, que vous êtes plus européens que MM. Duisenberg, Jospin, Prodi et autres Quatremer. Vous l'êtes comme nous, depuis mille ans, et ce n'est pas une misérable affaire de monnaie de singe qui nous séparera. Nous refusons cette rupture d'autant plus fermement que vous êtes aujourd'hui, comme aux heures sombres de la guerre, d'une fidélité magnifique aux valeurs et aux principes de notre commune civilisation. Vive le libre royaume de Danemark, démocratie exemplaire.

Sylvie FERNOY

Bulletin d'abonnement

Nom/Prénom :

Adresse :

Profession : Date de naissance :

souscrit un abonnement de :

☐ trois mois (125 F) ☐ six mois (200 F) ☐ un an (300 F) ☐ soutien (600 F)

ROYALISTE, 17, rue des Petits-Champs, 75001 PARIS - CCP 18 104 06 N Paris

royaliste

SOMMAIRE : p.2 : Lettre ouverte aux Danois - p.3 : Martine Aubry ou la valse-hésitation - Beladj - p.4 : Défi, prestige et politique - Quand J.-F. Kahn se déchaîne - p.5 : Une Europe des valeurs - p.6/7 : Pour la république sociale - p.8 : Vers une recomposition politique - p.9 : Mounier cinquante ans après - p.10 : Maupassant et l'administration - Métaphysique des tubes - p.11 : Action royaliste - p.12 : Editorial : L'isolement d'un couple.

RÉDACTION-ADMINISTRATION
17, rue des Petits-Champs,
75001 Paris
Téléphone : 01 42 97 42 57
Télécopie : 01 42 96 05 53
Dir. publication : Yvan AUMONT
Com. parit. 51700 - ISSN 0151-5772

Martine Aubry ou la valse-hésitation

Le feuilleton de la signature de la nouvelle convention sur le chômage illustre à merveille l'attitude d'un gouvernement qui donne toujours la priorité à ses préoccupations électorales au détriment des questions de fond.

Agrèra ? N'agrèra pas ? Contrairement à ce que nous écrivions dans ces colonnes (1) au début de l'été, il n'est pas impossible que la convention Unedic, signée par les organisations patronales (Medef, UPA et CGPME) et trois confédérations syndicales (CFDT, CFTC et CFE-CGC) reçoive du ministère de l'Emploi et de la Solidarité, l'agrément qu'elle attend depuis le mois de juillet 2000. Tous les trois ans, pour tenir compte des évolutions conjoncturelles et structurelles, les partenaires sociaux négocient une nouvelle convention Unedic qui régit l'assurance chômage. La tradition veut, depuis la création de l'Unedic en 1958, que le ministre du Travail (ou de l'Emploi, selon les époques) agrée systématiquement le texte. Mais, cette fois-ci, les enjeux ne sont pas l'amélioration des conditions de vie des chômeurs. Ils sont ailleurs.

Martine Aubry, sur le fond, n'est pas foncièrement opposée à la philosophie d'un texte censé favoriser le retour à l'emploi des chômeurs et supprimant la dégressivité de leurs indemnités, instaurée au début des années 1990 alors que l'Unedic affichait un sérieux déficit. Mais, pour des raisons tactiques, elle s'y oppose, avançant des arguments spécieux contre le Plan d'Aide au Retour à l'Emploi (PARE), pièce maîtresse du dispositif. Preuve en fut donnée lorsque l'on vit que les organisations signataires, après

avoir écouté les critiques du ministre et avoir révisé leur copie pour en tenir compte, se sont vu opposer un nouveau refus. Pourquoi cette obstination ? Pour des raisons internes à l'évolution des rapports de force au sein de la majorité plurielle.

En effet, actuellement, dans le paysage syndical français, trois organisations se proclament ouvertement de gauche. La CFDT, de tendance blairostrauss-kahnienne, pour qui la lutte contre le chômage passe par la flexibilité de l'emploi. La CGT-FO, représentant une gauche plus traditionnelle, keynésienne, pour laquelle la reprise de l'emploi passe par l'augmentation de la demande, donc des salaires. Enfin, la CGT, proche du Parti communiste, « contre tout ce qui est pour et pour tout ce qui est contre ». Or, une seule de ces organisations susceptibles de voter pour la gauche, était signataire de la convention : la CFDT, logiquement acquiescée au patronat. Si Martine Aubry avait dû agréer la convention, c'est en juillet qu'elle aurait dû le faire. Mais pour des raisons tactiques, pour ne pas donner l'impression de céder trop vite au patronat, elle a reporté sa décision.

Or, à la rentrée, il était trop tard. Lionel Jospin baissait dans les sondages et il devenait urgent de donner des gages à l'électorat de gauche traditionnel, donc à la CGT-FO et Marc Blondel et, accessoirement, à la CGT. Il est

curieux de constater que lors de la dernière séance marathon du 23 septembre, qui réunissaient au Medef, signataires et non-signataires, les positions de la délégation CGT-FO étaient rigoureusement identiques à celles de Martine Aubry. D'où le non-agrément vers lequel nous semblons nous diriger. De meilleurs sondages à la rentrée et cela aurait été vers la CFDT que Martine Aubry aurait penché. Elle aurait alors agréé la nouvelle convention moyennant quelques aménagements.

Que va-t-il se passer maintenant ? Il est difficile de se prononcer. Les informations d'un jour sont systématiquement démenties le lendemain. Une rumeur veut que Martine Aubry a d'ores et déjà rédigé un décret instaurant un tripartisme. Les partenaires sociaux continueraient de gérer les organismes paritaires mais sous la tutelle de l'État. La présidence de l'assurance chômage serait confiée à la CGT-FO qui tiendrait ainsi sa revanche sur la CFDT au coup pendable que la centrale cédétiste lui avait fait en 1995. Le patronat, à force de dire « retenez-moi ou je fais un malheur » aurait perdu sa crédibilité et son pari de refondation sociale. Déjà des voix s'élèvent au sein du Medef pour demander la tête de Kessler qui, par son manque de souplesse, n'a pas réussi à imposer ses vues à ses partenaires. Enfin cet épisode aura permis de poser la question du rôle que peuvent jouer les corps intermédiaires et de leur légitimité à légiférer dans le domaine social.

Nicolas PALUMBO

(1) Voir « Enjeux d'une refondation » dans *Royaliste* n° 753.

Beladj

Je croyais pas ça. C'est pas juste ». Beladj en a gros sur le coeur. Il a 63 ans, il vit en France depuis 47 ans. Il a combattu avec la France en Algérie. Il a travaillé dur et élevé une famille sans histoire et n'a jamais fait parler de lui.

Et pourtant, pour la seconde fois, la préfecture de Maine-et-Loire vient de lui refuser la nationalité française. Un refus qui n'est même pas exprimé : l'administration ne répond pas ; elle laisse traîner en espérant qu'il se fatigue. Beladj ne comprend pas. Bien d'autres, qui n'ont pas eu tout son parcours, prétendent et obtiennent leurs cartes d'identité françaises. Sa femme aussi l'a obtenue, sans que ça fasse de question.

Beladj cherche à comprendre. Beladj croit savoir : il a le verbe haut et répond parfois un peu sèchement quand la police lui demande ses papiers. Parce qu'on les lui demande souvent. Il s' imagine que son nom est souligné en rouge au commissariat. Et même si c'était le cas ? Depuis quand un fonctionnaire de police empêcherait-il l'application normale de la loi ? Beladj mérite la reconnaissance et même les remerciements de la France et surtout pas les aigreurs d'une administration que personne ne songe plus à contrôler et qui fait n'importe quoi.

Le pire, c'est que l'association *État de Droit* qui a pris l'affaire en main, va sans doute obtenir rapidement sa régularisation. Il suffit de faire un peu de battage, d'élever la voix et de montrer ses pectoraux comme un voyou et tout le monde rentre dans son trou. Ces atteintes à la dignité et aux droits sont intolérables !

Paul GILLES

Défi, prestige et politique

Le 25 octobre 1962, naissait le projet « Concorde ». Il fut approuvé le 29 novembre suivant par le général de Gaulle et Harold MacMillan. Concorde décollera pour la première fois le 2 mars 1969 dans le ciel de Toulouse, quelques mois après le Tupolev 144.

Le Tupolev 144 fut un fiasco technique et commercial. Le Concorde vola, malgré les ricanements des sots (Edmond Maire se distinguait dans ce rôle). Il sera, plus qu'une prouesse technologique, une aventure qui a établi le prestige de l'aviation européenne et rendu possible « l'impossible » pari d'Airbus et l'impensable domination d'Ariane.

Les Américains montrèrent du dépit. Sans doute avaient-ils déjà consacré beaucoup de dollars à l'aventure d'Apollo (1) pour se lancer dans un tel projet. Mais ils étaient surtout persuadés que les deux nations seraient incapables de surmonter les défis techniques posés par le vol du supersonique... (2). Pour « abattre » Concorde, ils multiplièrent les difficultés. Une fois n'est pas coutume, dans la guerre d'usure que les Américains menèrent contre le projet, les Anglais résistèrent à leurs pressions. Ce pied de nez aux Américains souligne, une fois de plus, que seules la fierté et le prestige peuvent défier une puissance hégémonique.

Plus qu'une aventure industrielle, Concorde fut donc une aventure politique. Avec lui, furent affirmés la puissance et le prestige de deux nations européennes et assuré l'avenir de leurs industries aéronautiques. Mais il s'agissait surtout de fonder un modèle de coopération européenne. Impossi-

ble à mener seul, le programme fut conduit à son terme par les deux nations dans une rivalité stimulante et après avoir surmonté des difficultés qui leur assurèrent la maîtrise de technologies que les Américains pensaient bien se réserver.

Les sots parlèrent de dépenses inutiles. « Si tout le monde connaît l'utilité de l'utile, tous les sots ignorent l'utilité de l'inutile » a dit un sage chinois. Beaucoup de projets ne verraient jamais le jour à s'en tenir à leur point de vue. La vraie comptabilité d'un projet prestigieux doit prendre en compte de multiples implications directes ou indirectes, à moyen et long terme : le capital de recherche, les techniques maîtrisées, les ingénieurs formés, les ouvriers galvanisés par le bel ouvrage, la réputation acquise à l'étranger. Plus grave, les sots ignorent les rêves que suscite une réalisation légendaire et d'où naîtront les aventures de demain.

Le Concorde va disparaître ? L'avion, bien que sûr, est technologiquement dépassé. Ce n'est pas sur sa disparition qu'il faut pleurer mais sur notre avenir qui est entre les mains des briseurs de rêves. Ils nous coûtent infiniment plus chers que cette légende.

Nicolas LUCAS

(1) La conquête de la lune.

(2) Jean Turcat - « Concorde, essais et batailles », Stock, 1977 (épuisé) - Le livre va heureusement être réédité le mois prochain aux éditions du Cherche-Midi.

Quand Jean-François Kahn se déchaîne

Jean-François Kahn veut la destruction totale de la V^e République. Il a le courage de dire tout haut ce que Lionel Jospin pense tout bas. Enfin un adversaire conséquent, du moins en cette affaire.

Le directeur de *Marianne* passe pour non-conformiste. Nul n'étant parfaitement adéquat à son personnage, il a cédé à la dernière mode qui consiste à nouer dans un même slogan deux mots ou deux principes contradictoires - par exemple la « stabcroissance », inventée par Laurent Fabius.

Jean-François Kahn est plus modeste puisqu'il s'est contenté de prôner l'abstention citoyenne (1) pour le référendum du 24 septembre. Le vote, acte civique par excellence, était donc déconseillé aux citoyens et leur choix, sur une question décisive, était découragé par des arguments spécieux : il fallait s'abstenir « pour sauver l'institution du référendum » et pour que l'on pose dans l'avenir de « vraies questions ». Comme si l'avenir des institutions de la V^e République, fondées puis confortées par les référendums de 1958 et 1962, n'était pas une « vraie question » !

Ces bizarreries et ces incongruences n'empêchent pas Jean-François Kahn d'être un homme heureux. Quant à l'abstention, il a gagné son pari et la victoire du oui le dynamise. Très clairement, il dit sa volonté d'en finir au plus vite avec la République gaullienne. Motif : c'est un régime monarchique et J.-F. K. est hostile à la monarchie. C'est logique et c'est très précis. Maître-dynamiteur, notre père Furibard sait comment procéder. Il suf-

fit, selon lui, de respecter l'ordre des échéances électorales : « que les législatives précèdent la présidentielle nous paraît être, finalement, assez sain. Les institutions de la V^e République n'y survivront pas. Tant mieux » (2).

Hélas, le guérillero républicain a raison. Si les élections législatives ont lieu juste avant l'élection présidentielle, elles détermineront les deux principales candidatures et influenceront profondément sur les choix des électeurs. Lionel Jospin a déjà laissé entendre qu'il ne se présenterait pas à la présidentielle si la gauche perd les législatives et l'on voit mal comment Jacques Chirac pourrait surmonter l'échec de son camp à ces mêmes élections.

Persuadés qu'il n'y a pas, pour la France, de Constitution qui vaille hors de la monarchie, royale ou, à défaut, élective, nous sommes quant à nous partisans de la proposition formulée par Robert Badinter (3) : modifier par la voie parlementaire l'article 121 du code électoral et proroger jusqu'au 1^{er} juillet 2002 le terme de l'actuelle législature, qui s'achève normalement le 1^{er} avril de la même année, afin que l'élection présidentielle précède les législatives.

Maria DA SILVA

(1) *Marianne*, n° 178, 18-24 septembre 2000.

(2) *Marianne*, n° 180, 2-8 octobre 2000.

(3) *Le Nouvel Observateur*, n° 1857, semaine du 8 juin 2000.

Une Europe des valeurs

Le sommet de Biarritz doit faire le point sur l'état d'avancement de la réforme des institutions européennes. Les derniers événements révèlent qu'il y va de beaucoup plus : il s'agit de l'idée même que l'on se fait de l'Europe.

La levée des sanctions contre l'Autriche, le résultat négatif du référendum danois sur la monnaie unique sont autant d'indications d'une crise de crédibilité. Le fait que des petits pays, de plus récente appartenance à l'union, soient ainsi concernés, n'augure pas bien des concessions qui leur seraient demandées pour un fonctionnement plus effectif des institutions. Bref, il manque à l'Europe une légitimité politique. Seule une telle légitimité serait de nature à conduire les minorités à se soumettre à une règle majoritaire plus étendue, laquelle ne serait pas le plus petit dénominateur commun mais l'expression d'une vision du bien commun.

On a pu discuter en son temps de l'institution de sanctions contre l'Autriche. Quoiqu'on en ait pensé, la sortie a été la plus maladroite

et la plus humiliante qui se puisse imaginer. Tous les avantages attendus d'une position « morale » ont été anéantis en une seule journée. Pour nous résumer, il ne fallait pas le faire, mais dès qu'on avait décidé d'y avoir recours, encore fallait-il s'y tenir. On a réussi à se mettre tout le monde à dos. Nous avons rendu aux Autrichiens le plus mauvais service pour l'avenir.

L'ex-Yougoslavie avait remplacé l'Autriche dans la suite des postures « morales » : Milosevic n'était-il pas encore plus contestable que Haïder ? L'unité perdue à Vienne n'allait-elle pas reprendre corps à Belgrade ? Or, le changement de pouvoir en Serbie s'est fait sans que l'Union n'y soit pour rien et quant aux Américains, absorbés par leurs élections, ils n'ont plus un regard pour l'étranger.

Il n'y a rien de répréhensible à ce que l'Euro soit faible. Encore faudrait-il que cette faiblesse soit l'expression d'une politique économique cohérente et non la simple photographie, réalisée par le marché, des diverses incohérences budgétaires des États-membres pris un à un et de l'abstention d'une Banque centrale inhibée par son déficit démocratique.

Que l'Union montre la voie et les Européens, Danois et

Autrichiens compris, auraient suivi. L'absence de direction laisse chacun à soi-même, à ses propres incertitudes et son anarchie sociale.

La France exerce la présidence européenne, mais celle-ci est conçue comme la synthèse des positions des autres et non comme une affirmation de soi. Au plan intérieur, avec le quinquennat, il en ira désormais de même de la présidence française. Mais cela va plus loin que le simple problème institutionnel :

Le général de Gaulle se faisait une idée de l'Europe comme de la France. Selon lui, elles venaient, l'une et l'autre, du fond de l'Histoire. Comme il l'avait lu dans Péguy, elles étaient issues à la fois de la chrétienté et de la Révolution, filles, comme le scandait Malraux, à la fois des croisades et des soldats de l'An deux et de l'Empire. La France d'aujourd'hui renie cet héritage. La grande histoire européenne est réduite à un « patrimoine spirituel et moral ». « moral » (préférée à « religieux ») et « patrimoine » (des notaires et des rentiers) sentent leur rance Viollet-Le-Duc. Biarritz, très Napoléon III, devrait mettre la dernière main à une déclaration des droits qui n'est rien moins qu'un filet d'eau tiède. La soporifique lecture de ce texte si bien policé, privé de toutes ses aspérités, fait souhaiter un « levez-vous, orages désirés » : qu'une puissante vague à Biarritz emporte tous ces chiffons de papier !

Yves LA MARCK

♦ **SONDAGES** - Une coïncidence a voulu que soient publiés quasiment simultanément les résultats de sondages concernant la monarchie dans trois pays différents. En Suède, le journal *Dagens Nyheter* indique qu'à la question « la monarchie doit-elle être maintenue ou non » 85 % des Suédois ont répondu par l'affirmative. Au Luxembourg, 81 % des sondés préfèrent une monarchie, 11 % se disent indifférents et les 8 % restant préféreraient un régime présidentiel. Les plus mal lotis sont les Norvégiens puisque seulement 71 % sont en faveur de la monarchie, 13 % souhaiteraient une république et 17 % n'avaient pas d'opinion. Remarquez que 71 % c'est tout de même un chiffre à faire fantasmer Chirac.

♦ **LUXEMBOURG** - C'est avec beaucoup de gravité qu'ont eu lieu, le 7 octobre, les cérémonies marquant l'abdication du grand-duc Jean, après trente-cinq ans de règne, et l'accession au pouvoir de son fils aîné, le prince Henri. Ce dernier, sixième de la dynastie, est âgé de 45 ans et est le plus jeune souverain régnant en Europe. Après avoir prêté serment devant les députés et juré « d'observer la Constitution, de maintenir l'indépendance nationale et l'intégrité du territoire ainsi que les libertés publiques et individuelles », le nouveau souverain, dans le discours du trône, a tenu à souligner « son engagement en faveur des plus démunis ». Les festivités et réjouissances qui devaient accompagner ces cérémonies ont été reportées, pour la plupart, au printemps prochain en raison du grave accident dont a été victime, début septembre, le plus jeune frère du nouveau grand-duc, le prince Guillaume. Ce dernier, après plus de trois semaines dans le coma, a repris connaissance, mais les médecins restent réservés quant à l'évolution de son état de santé.

♦ **SERBIE** - Dans un message, daté du 6 octobre, le prince Alexandre de Yougoslavie a félicité son peuple pour avoir fait triompher la démocratie : « le changement qui est survenu est à porter au crédit du seul peuple de Serbie et de personne d'autre ». Quelques jours auparavant il s'était déjà manifesté en appelant la police et l'armée « à se mettre du côté du peuple et de refuser d'obéir à un régime qui avait perdu la confiance populaire ». Dans son message où il demande à tous ses concitoyens d'apporter un soutien sans faille au président Kostunica, il insiste sur la nécessité de l'unité nationale : « Il ne doit pas y avoir de revanche depuis que la Serbie est de nouveau un pays où la loi règne. Ce dont la Serbie a besoin c'est d'une réconciliation de toutes ses filles et de tous ses fils et non pas de revanche ».

Après son rejet par le Sénat, l'Assemblée nationale adoptera prochainement le texte qui lève l'interdiction du travail de nuit pour les femmes. Il s'agit d'adapter la loi, expression de la volonté générale, à une directive européenne assortie d'une décision de la Cour européenne de justice condamnant la France à entériner une normalisation idéologique inacceptable. Cette régression, à laquelle le gouvernement et certains syndicats se résignent, illustre la destruction de notre système de protection sociale.

Nicole Notat est une femme qu'on situe à gauche. Cette femme de gauche dirige une très importante confédération syndicale qui est issue du courant catholique social et qui n'a pas encore complètement rompu avec cet héritage.

Toutes ces caractéristiques prédisposaient la patronne de la CFDT à dénoncer avec fougue la modification de l'article 213-1 du Code du travail qui interdit le travail de nuit des femmes. Alors qu'un texte est en préparation depuis l'hiver dernier, alors que l'Assemblée nationale devrait bientôt voter en deuxième lecture l'amendement qui effacera une très importante conquête sociale, Nicole Notat est restée muette et les mouvements féministes gardent le silence.

Bien entendu, le comportement de Nicole Notat a sa logique. Alliée au Medef, cette femme de pouvoir professe l'idéologie européiste qui imprègne la Confédération Européenne des Syndicats, fer de lance d'un social-libéralisme dont nous avons maintes fois souligné les effets destructeurs. Quant au gouvernement, il se montre lui aussi fidèle à sa ligne - résignée et hypocrite :

Résignation. La directive européenne autorisant le travail de nuit des femmes dans l'industrie au nom de l'égalité des sexes a été publiée en 1976. Condamnée l'année suivante à se plier à la norme européenne, la France n'en a pas moins résisté pendant vingt-quatre ans à l'injonction extérieure. A nouveau condamné en mai 1999, notre pays a été menacé d'avoir à payer près de 950 000 F par jour en cas de non-exécution de la directive. Au lieu de choisir l'épreuve de force (comme en

matière agroalimentaire) le gouvernement Jospin a décidé de se soumettre. C'est Nicole Pery, secrétaire d'État aux Droits des femmes, qui a été chargée de présenter et de faire voter l'amendement *ad hoc* à la proposition de loi sur l'égalité professionnelle entre hommes et femmes qui est actuellement discutée au Parlement.

Hypocrisie. Devant les sénateurs, Nicole Pery a évoqué dans une même phrase la « modernisation de notre droit interne » et les mesures de protection qui seront prises en faveur de celles et ceux qui sont astreints au travail de nuit. Étrange modernisation puisque Madame Pery a elle-même reconnu que le travail nocturne « n'est pas un progrès social ni pour les hommes ni pour les femmes », mais qu'il s'agissait « d'être en conformité avec notre engagement européen ».

Régression

Cette mise en conformité est d'autant plus lourde de sens qu'elle porte sur une des plus belles conquêtes sociales de la fin de XIX^e siècle : la loi du 2 novembre 1892 qui interdisait le travail de nuit pour les jeunes travailleurs de moins de 18 ans, pour les filles mineures et pour les femmes de tous âges.

Nous allons donc nous soumettre à la norme « modernisatrice » mais en cherchant à sauver la face par des mesures d'« encadrement » : ainsi la durée maximale du travail de nuit sera fixée à huit heures, que les patrons se le tiennent pour dit. Ce qui a permis aux communistes de s'abstenir au motif que le travail nocturne existe déjà. Selon cette conception, que le Parti appelait naguère capitulation, la loi serait faite pour entériner le néfaste, et non plus pour éliminer une

violence et assurer un progrès. En poussant le raisonnement à l'extrême, pourquoi ne pas légaliser l'inceste qui existe depuis la plus haute antiquité !

Mais était-il possible de continuer à enfreindre la directive européenne ? C'est poser là un débat de fond qu'il faudra bien trancher si nous voulons éviter que le Parlement français ne devienne la chambre d'enregistrement de textes supranationaux qui ne sont pas de nature législative. On sait que la règle communautaire n'est pas une loi, que cette norme mal définie est imposée par une Cour de justice européenne extérieure à l'ordre démocratique et qui a réussi à faire prévaloir ses conceptions à la suite d'un véritable coup de force qu'il serait plus que temps de dénoncer. En termes simples, il faudra choisir entre la loi française, « expression de la volonté générale » aux termes de l'article 6 de la

État de droit

Pour la république sociale

Déclaration de 1789 et une réglementation européenne dont la supériorité n'a été acceptée que par une évolution jurisprudentielle sur laquelle il y a lieu de revenir (1).

Question de principe ? Certes. Mais à l'encontre de l'empirisme vulgaire qui oppose des principes réputés abstraits aux réalités contraignantes du « terrain », la législation sur le travail de nuit des femmes prouve, si besoin est, qu'une bataille juridique perdue a des conséquences immédiatement fâcheuses pour le citoyen. En l'occurrence, l'alignement gouvernemental se traduira par une aggravation des conditions de travail et de vie des femmes dans notre pays. Or, la démission des socialistes est d'autant plus inacceptable qu'il ne s'agit pas pour nous autres Français de reconnaître un principe universel de droit (la liberté de la personne humaine par exemple) mais



de céder devant l'interprétation idéologique d'une norme (la directive européenne) juridiquement mal définie.

Quelle idéologie ?

Celle qui définit le principe d'égalité de manière parfaitement rigide et qui l'interprète de façon négative.

Celle qui, sans craindre le paradoxe, récuse le principe d'égalité afin de faire prévaloir l'idée d'équité.

Ce sont là deux aspects de la thématique ultra-libérale, toujours très favorable aux intérêts des classes possédantes, qui inspire les juges de Luxembourg, les fonctionnaires de la Commission et les milieux dirigeants de notre pays.

L'interprétation « européenne » de l'égalité professionnelle relève de l'aveuglement volontaire car le respect d'un principe général du droit (l'égalité de tous les êtres humains) n'a jamais exclu la reconnaissance de droits particuliers, relatifs aux différences entre les personnes et entre les groupes humains. A l'abstraction nécessaire du droit, de portée universelle, répond le souci, légalement formulé, des conditions concrètes d'existence : d'où la nécessaire prise en compte, dans le droit du travail, de la spécificité biologique de la femme (qui peut être enceinte, mère de famille). L'application radicale du principe d'égalité ne peut être envisagée que dans une perspective d'émancipation générale. En l'occurrence, les hommes pourraient être délivrés, s'ils le désirent, du travail de nuit, alors que la future loi sur l'égalité professionnelle permettra aux employeurs d'astreindre les femmes aux travaux nocturnes. Il est clair que, par conformisme « européen » et par laxisme intellectuel, les socialistes vont voter une loi de régression sociale.

Les dadas de Minc

L'égalisation par le bas est mise en oeuvre par des courants « modernisateurs » de droite et de gauche qui dénoncent à grands cris « l'égalitarisme ». Tel est le cas d'Alain Minc qui répand, depuis son rapport sur *La France de l'an 2000* (2), l'idée selon laquelle le principe égalitaire doit être remplacé par la pratique équitable et la « gestion locale » de la justice sociale. La thèse est incohérente car le principe d'égalité de tous les êtres humains est la condition première de la justice sociale qui suppose le respect de lois (générales par définition) et leur mise en oeuvre de manière équitable. Mais c'est cette incohérence qui triomphe aujourd'hui et qui voue la *res publica* à une rapide destruction.

Très largement engagé, ce processus doit être arrêté. Si les autorités françaises ne respectaient pas cette obligation, la France cesserait bientôt d'être un État de droit. A force de vaticiner sur les

prétendues contraintes du « marché » et sur le caractère inéluctable de la « mondialisation », on oublie que « *La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale* ». Cette définition constitue la première phrase de l'article premier du Préambule de la Constitution de 1958 et entre dans le corps des principes imprescriptibles qui constituent le « bloc de constitutionnalité », référence fondamentale des juges de la loi (3).

La république sociale

Ce caractère social de la République soulève de passionnants problèmes de philosophie politique et d'histoire, qui font l'objet d'un ouvrage récent et à tous égards remarquable (4). De fait, si la République est dite sociale, c'est qu'elle pourrait ne pas l'être dans sa forme républicaniste (la République entendue comme Bien commun est évidemment sociale) et qu'elle ne l'a pas été dans les premiers temps du républicanisme - même si l'on peut relier certaines proclamations non suivies d'effets (celles de Robespierre par exemple) à une intention socialisante, même si l'oeuvre accomplie par la III^e République sous la pression de la gauche politique et syndicale est appréciable - y compris avant le Front populaire.

Mais il est certain que la République (l'État de droit) est devenue sociale à la Libération, comme l'atteste le préambule de la Constitution de 1946, autre élément constitutif du bloc de constitutionnalité qui érigeait en principes les idées politiques et sociales de la Résistance. Lorsqu'on liquide les services publics, lorsqu'on restreint la protection sociale, lorsqu'on méconnaît le droit de chacun à obtenir un emploi, lorsqu'on refuse la participation des travailleurs à la gestion des entreprises, c'est notre Constitution qu'on viole, c'est le bien commun que l'on détruit.

La République sociale est à reconstruire. On y parviendra en redonnant force aux droits politiques et sociaux proclamés au début de la Révolution française et à la Libération.

Annette DELRANCK

(1) Sur cette question complexe, cf. l'article lumineux d'Hervé Rumin : « *La nation souveraine et les droits européens* », dans *Cité* n° 34 (prix franco : 40 F).

(2) Cf. Commissariat général du Plan, « *La France de l'an 2000* », La Documentation française et Éditions Odile Jacob, 1994, et sa critique par B. La Richardais dans *Royaliste*, n° 635 (23/1 au 5/2/1995).

(3) Cf. du regretté Léo Hamon, « *Les juges de la loi* », Fayard, 1987, (prix franco : 105 F).

(4) Michel Borgetto, Robert Lafore, « *La République sociale, Contribution à l'étude de la question démocratique en France* », collection « *La politique éclatée* » dirigée par Lucien Sfez, PUF, 2000, prix franco : 198 F.

Vers une recomposition politique ?

Les choix d'Oskar Lafontaine conditionnent le paysage partisan et l'évolution politique de notre voisin d'outre-Rhin.

La démission du ministre fédéral allemand des finances en mars 1999 avait fait beaucoup de bruit en France, la sortie de son livre six mois plus tard, un peu moins, la traduction de celui-ci en janvier 2000, plus du tout (1). Il s'agit pourtant d'un véritable livre politique dans lequel Lafontaine identifie le néolibéralisme comme le principal ennemi de la civilisation européenne.

Grande fut la déception du social-démocrate sarrois de voir le chancelier Gerhard Schröder (dont il s'est pourtant toujours méfié, le trouvant très individualiste et trop sensible aux thèses du cercle de Seeheim, l'aile droite du SPD) s'éloigner très tôt, avant même sa prise de fonctions, des promesses faites aux électeurs, et mener une politique économique et sociale que ne renieraient pas la CDU et le FDP. Or, le gouvernement Kohl « se référait sans cesse à la pratique américaine du hire

and fire - embaucher et virer ». Outre le fait « qu'aucun de ces dirigeants d'entreprise qui se font fort d'exiger l'allègement des mesures restreignant les licenciements ne serait prêt à travailler dans de telles conditions », Lafontaine estime qu'« avec des conditions d'emploi flexibles, c'est la société entière qui est appauvrie. L'avenir des conditions de travail et des relations dans le monde du travail est un problème crucial ».

Décevant donc, Schröder. Mais décevants aussi le susceptible, opportuniste et aigri Rudolf Scharping ou encore Joschka Fischer, le ministre Vert des affaires étrangères qui, après s'être fait apprécier des médias en dénigrant son propre parti (comme Schröder), fait preuve aujourd'hui d'un solide cynisme et d'un suivisme aveugle de la diplomatie américaine. Dangereux aussi Bodo Hombach, secrétaire général de la chancellerie qui a fomenté toutes les attaques contre Lafontaine dans les médias et pondit, à l'insu de celui-ci (pourtant président du SPD), le fameux manifeste Blair-Schröder, « ramassés de lieux communs auxquels s'ajoutait une version médiocre des textes d'Anthony Giddens, connus de longue date en Europe ».

Comme pour appuyer un peu plus les défauts de ses détracteurs, Lafontaine réévalue les qualités morales de Kohl et explique que Tony Blair est beaucoup moins libéral qu'il

le dit lui-même, ayant « d'abord imposé lourdement les grandes entreprises, lancé un programme financé par l'État pour lutter contre le chômage des jeunes, augmenté les budgets alloués à la santé et à l'enseignement, légèrement amélioré les droits des syndicats ». Lafontaine réévalue aussi le rôle d'Helmut Schmidt dans les critiques précoces du pacte de stabilité budgétaire, et de Dominique Strauss-Kahn en qui il voit un keynésien résistant aux pressions néolibérales dans les enceintes financières internationales.

Et maintenant ? Oskar Lafontaine trace les perspectives d'une politique sociale-démocrate fidèle à sa source. Mais, ayant quitté le gouvernement, le parlement et la présidence du SPD, se donne-t-il vraiment les moyens d'offrir un débouché politique aux revendications sociales ? Les syndicats et une bonne partie du SPD ont souffert d'avoir dû se taire pendant la guerre du Kosovo, que Lafontaine condamne sans appel car « pour mener une politique pacifiste, il faut renforcer le droit international et non l'affaiblir comme au Kosovo où l'OTAN a jeté par-dessus bord tous ses engagements, et tuer des innocents au nom des droits de l'homme est injustifiable ».

Les Verts, qui ont à cette occasion renoncé au pacifisme au congrès de Bielefeld en mai 99, sont en crise. D'ailleurs, « leur position dans

l'éventail des partis se posera, ils se conduisent en rivaux du FDP, croyant visiblement devoir séduire les mêmes franges de l'électorat ».

Enfin, le « néo-communiste » PDS est lui aussi entré en crise au printemps 2000, entre les députés « radicaux » et d'autres plus conciliants envers le SPD. Lafontaine, qui entretient des relations régulières avec Hans Modrow et surtout Gregor Gysi depuis dix ans, juge que, notamment à l'Est, la division de la gauche n'a plus vraiment de raison d'être. Pourrait-il être de ce fait l'élément fédérateur à gauche, au moment où le FDP fait des appels du pied à Schröder, où l'extrême-droite montre les crocs et où la CDU et la CSU sont au bord de la rupture ? A-t-il envie d'assumer ce rôle ? On peut en douter. Dans son livre, il se présente souvent en martyr, l'homme qui fait toutes les concessions. Il explique sa démission autant pour des raisons politiques qu'organisationnelles (cacophonie gouvernementale et administrative tolérée par Schröder) que de principe : un président du SPD ne peut demeurer à son poste s'il est en désaccord avec un chancelier SPD qui dispose, lui, du mandat du peuple. Et ce, même si c'est le président du parti qui reste fidèle aux engagements électoraux...

Oskar Lafontaine s'avoue déçu de n'avoir pas reçu, en prenant le SPD, la montre en or d'August Bebel (cofondateur du SPD en 1869 avec Karl Liebknecht), transmise de président en président depuis Brandt. Il semble en effet qu'elle lui fasse quelque peu défaut pour se mettre tout à fait à l'heure de la lutte.

Jean-Michel DEJENNE

(1) Oskar Lafontaine - « Le cœur bat à gauche » - éd. Michel Lafont - prix franco : 133 F.

Les principaux partis allemands : CDU (Union chrétienne démocrate) qui fut longtemps présidé par Helmut Kohl - CSU (Union sociale chrétienne) - FDP (Parti libéral) - PDS (néo-communiste) - SPD (Parti social démocrate) auquel appartient le chancelier Gerhard Schröder et qui fut présidé par Oskar Lafontaine.

Mounier, cinquante ans après

Cinquante ans après la mort prématurée du fondateur d'*Esprit*, le témoignage de multiples personnalités montre à quel point l'homme a marqué de son empreinte toute une famille intellectuelle. Que beaucoup de ceux que Mounier a éveillés, se réclament aujourd'hui de lui pour faire une analyse sans concession du phénomène de mondialisation et veulent donner aux liens sociaux un contenu supérieur à l'idéologie du marché et d'une communication appauvrie, cela est à mettre à son crédit et plaide pour l'avenir de son œuvre. Reste qu'un anniversaire oblige toujours à un bilan, à une évaluation d'une pensée et de son insertion dans l'histoire. Le colloque qui s'est tenu à l'UNESCO, à l'initiative de Guy Coq, devrait y aider, avec la publication des travaux d'une pléiade de chercheurs venus parfois de très loin. La réédition de plusieurs livres et l'annonce de la publication intégrale des *Carnets* de Mounier constituent aussi de précieux atouts pour une telle évaluation.

Au point de départ, il y a d'abord la personne à redécouvrir, ce qui est dans la norme pour quelqu'un qui n'a jamais cessé de se réclamer du *personnalisme*. Pour cela, rien de tel que le montage de lettres, carnets et inédits que Paulette Mounier avait réalisés après la mort de son mari et publié sous le titre *Emmanuel Mounier et sa génération*. Dire combien l'homme était attachant, c'est trop peu dire. Sa parfaite noblesse, son exigence intérieure qui va souvent jusqu'à l'héroïsme, son souci de l'autre sont au-dessus de l'éloge. La vocation la plus haute était dévolue à ce chrétien exemplaire qui se révèle dans l'épreuve de sa vie, l'encéphalite de sa fille Françoise. Le paradoxe du futur directeur d'*Esprit* se révèle dans cette pureté qu'il ne cesse de revendiquer pour lui-même mais qui s'attache aussi à sa conception du combat social. Il n'était pas évident pour celui qui fut, à l'égal de Jean Guitton, le disciple de Monsieur Pouget, de se lancer aussi dans l'arène publique, au risque de compromettre cette transparence franciscaine qui était la sienne.

En prenant position, de la façon la plus vigoureuse, et, qui plus est, révolutionnaire, Mounier, nécessairement, se vouait à la polémique diviseuse et aux engagements avec ce qu'ils ont d'aventureux. Zeev Sternhell s'est distingué à ce propos, pour la mise en cause de l'attitude d'*Esprit* et de son directeur dans les années trente, où il perçoit une tentative hasardeuse de se distinguer des idéologies de droite et de gauche parce qu'elle prend ses distances avec la démocratie libérale. Mais la critique de Sternhell pêche par système, même si elle doit être prise en compte avec son appareil de références. En effet, s'il est vrai que « le refus du désordre établi ne signifie rien d'autre que le refus d'une culture politique communément associée à l'héritage des Lumières françaises » (1), il ne faudrait pas sous-estimer ce qui, dans le *personnalisme* d'*Esprit*, s'oppose au totalitarisme et force donc la décision ultime en faveur de la résistance au nazisme, après un court intermède de Révolution nationale. Par ailleurs, l'opposition au matérialisme et à l'individualisme ne recouvre nullement les motifs essentiels de l'idéologie fasciste qui se rapportent pour leur part au biologisme et à un certain nihilisme.

par Gérard Leclerc



Sternhell ne s'est pas intéressé à la « tentative communiste » d'*Esprit*, qui correspond, il est vrai, à la période de l'après-guerre. Curieuse impasse qui s'explique peut-être par une plus grande indulgence de notre historien pour le marxisme dont il fait la suite naturelle des Lumières du XVIII^e siècle. Pourtant, elle est aussi caractéristique du refus de la démocratie libérale que les aspirations communes des « non-conformistes des années trente ». Qu'importe. On peut critiquer les arguments de Mounier à condition de ne pas se tromper sur ce qui les a justifiés sur le moment. Ce qu'il y a d'absolu en lui et qui était le meilleur garde-fou contre les pires tentations du siècle n'étant pas exclusif d'un droit à se tromper et à se compromettre. En ce sens, il n'est pas du tout kantien et sa soif de pureté ne le conduit pas à ce puritanisme historique qu'il a lui-même dénoncé : « *Se retirer en chambre haute, notait-il, et, d'un poste d'arbitre, juger au nom de critères abstraits de toute chose et de tous devient à la longue, sans une technique de lucidité, un système d'aveuglement* ».

Peut-être y a-t-il tout de même dans la posture morale du *personnalisme* un risque sérieux d'inattention à la question politique proprement dite. Tout à son dégoût d'une civilisation bourgeoise et individualiste, Mounier n'a pas perçu suffisamment la portée du libéralisme politique avec ce qu'il oppose de décisif au totalitarisme. Son ami Jacques Maritain, après avoir subi l'attraction romantique d'une nouvelle chrétienté à la Berdiaeff, découvrit avec les États-Unis cet acquis précieux de la modernité, dans son accord direct avec un État de droit. Reste que pour réaliser une démocratie, il faut des hommes libres, c'est-à-dire engagés et qui, au-delà des moyens, des techniques et des marchés, aient un sens aigu des solidarités et des finalités humaines. C'est dans cette dimension intérieure, mais aussi civique, que Mounier et ses amis ont œuvré. Et qui pourra leur dénier dans le contexte actuel toute légitimité ? Si, comme l'affirmait son compagnon François Goguel, il n'y a pas eu, à proprement parler de Mounier politique, il n'y en a pas moins eu un Mounier citoyen qui voulait redonner sens et vigueur à la citoyenneté.

Et que dire du philosophe ? La pensée est le préalable de tout pour le fondateur d'*Esprit*, et même s'il ne nous a pas donné d'*opus* de la dimension des très grands du siècle, il n'en a pas moins sans cesse puisé dans le corpus philosophique (et théologique) de quoi donner une armature forte à ses engagements. Il n'est pas thomiste à la manière de Maritain son aîné. C'est à Jacques Chevalier qu'il doit son éveil à la philosophie. Pascal, Bergson, Max Scheler seront ses maîtres à l'égal d'un Péguy qui toujours l'accompagnera. Son ami Paul Ricoeur a magistralement donné son sentiment sur le fond de la question, en montrant ce qu'il y avait de caduc et de permanent dans l'exigence *personnaliste* : « *meurt le personnalisme, revient la personne* ». Le *personnalisme* souffre par rapport à l'existentialisme et au marxisme d'un déficit conceptuel ; il a, de plus, reçu de plein fouet la provocation du structuralisme puis du retour du nietzschisme. Il n'empêche qu'au-delà de tous ces dommages, subsiste la personne comme question toujours en abîme, toujours reformulée, toujours en appel et d'autant plus qu'il y a crise généralisée. De cette question, Mounier reste l'infatigable médiateur.

Rééditions : « *Mounier et sa génération* : lettres, carnets et inédits » - Parole et Silence (prix franco : 170 F) - « *Écrits sur le personnalisme* », préface de Paul Ricoeur - Seuil, coll. Points Essais (prix franco : 69 F) - « *Refaire la Renaissance* », préface de Guy Coq - Seuil, coll. Points Essais (prix franco : 81 F).

(1) Zeev Sternhell - « *Ni droite, ni gauche* », Fayard, prix franco : 175 F. L'ensemble des travaux de Sternhell sur cette thématique historique vient d'être réédité sous le titre « *La France entre nationalisme et fascisme* » en 3 volumes - Fayard - prix de l'ensemble : 450 F franco.

Maupassant et l'administration

En avril 1880, Guy de Maupassant n'est encore qu'un modeste fonctionnaire au Ministère de l'Instruction publique lorsqu'il connaît la célébrité avec sa nouvelle *Boule de Suif* dans le recueil collectif *Les soirées de Médan*.

Il lui reste alors, avant de mourir détruit par les débauches, treize années à vivre durant lesquelles il publiera plus de trois cents nouvelles et six romans. Ainsi que nous le rappelle fort opportunément Stéphane Lambert, inconditionnel de Maupassant depuis l'adolescence et préfacier du présent volume, son principal mérite est d'avoir « réussi à cerner le tréfonds des âmes ». L'observation de la vie parisienne et de la paysannerie normande (car nul mieux que lui n'a dépeint les êtres frustrés et faibles de caractère qui, selon lui, la peuplent) nourrissent son inspiration.

Dans la foulée de *Boule de Suif*, il publie dans le quotidien *Le Gaulois* les dix récits qui, après sa mort, constitueront *Les Dimanches d'un bourgeois de Paris*. Curieusement, ce titre sera longtemps absent de sa bibliographie.

Le 31 mai 1880, le jour même où paraît *Préparatifs de voyage*, le premier texte de ce recueil, Maupassant quitte « son » ministère pour vivre de sa plume. Écrire, consacrer tout son temps et son énergie à la littérature, quelle perspective exaltante !

Le service de l'administration n'aura constitué qu'un épisode de son existence et ce qu'il souhaite, à travers ses chroniques, c'est « rejeter définitivement cet épisode dans le passé, comme s'il se devait de passer par cette dernière formalité administrative avant de n'être plus qu'un

écrivain : se vider en quelque sorte de ce qui ne l'avait que trop encombré ». De l'administration, qu'il détestait (et elle le lui rendait bien !), il n'avait que de mauvais souvenirs. *Au bord de l'eau*, pièce en vers, ne lui avait-elle pas valu d'être poursuivi pour outrage aux mœurs et à la morale publique ?

Bientôt, orphelin de Flaubert, son maître et ami intime de sa famille, il délaisse ce qu'il considère comme un simple travail de journalisme pour écrire les chefs-d'œuvre qui nous sont si familiers, si chers. C'est que, désormais, le temps lui est compté. Existe-t-il des oeuvres mineures chez un auteur comme Maupassant ? La question mérite d'être posée. Mais, pour Stéphane Lambert, « il n'y a pas d'autre hiérarchie en littérature que celle des affinités qu'éprouvent notre vie, notre cœur, nos émotions et nos circonstances ».

Quant à nous, nous avons pris le plus grand plaisir à la lecture agréable, plaisante, savoureuse de ces récits pleins d'humour, de cynisme (« l'attente éternelle et désespérée de l'augmentation, cet idéal de l'employé »), de pittoresque. Au bout du compte, chez l'auteur, ce qui au premier abord étonne, ensuite séduit, c'est « sa capacité à démocratiser la littérature sans la vulgariser ».

Michel TACK

Guy de Maupassant - « Les Dimanches d'un bourgeois de Paris », Éditions Ancre, Bruxelles, 2000, 160 pages, prix franco : 45 F.

Métaphysique des tubes

Des autobiographies, ce n'est pas ce qui manque. Cependant, il s'avère parfois que certains écrivains sortent du lot en créant quelque surprise. Amélie Nothomb fait partie de ceux-ci.

Amélie Nothomb démarre en force la rentrée littéraire. Une fois n'est pas coutume, elle provoque encore la stupéfaction générale. Pour beaucoup d'écrivains, l'autobiographie est leur première expérience en matière d'édition. En ce qui concerne notre romancière, il n'en va pas de même et en lisant le premier chapitre de son dernier ouvrage *Métaphysique des tubes*, on ne peut être que surpris de son contenu. Après moult romans d'une rare qualité, elle décide enfin d'écrire son autobiographie. Mais l'étonnement ne s'arrête pas ici, loin s'en faut. En effet, l'écrivain commence à dépeindre sa vie lorsqu'il a deux ans et demi pour l'achever à l'âge de trois ans !

Tout commence au Japon, lorsqu'un jeune couple belge, déjà parents de deux enfants, donne naissance à un troisième des plus curieux. Celui-ci ne pleure pas, ne bouge pas et possède un regard vide de toute vie. Bref, c'est un vrai légume. Un tube plus exactement : une chose réelle et palpable mais qui ne contient rien, rien que du vide, l'incarnation même du néant. Nonobstant l'inquiétude, les parents vivent avec cet étrange chérubin qui du reste est loin d'être ennuyeux. Mais les choses vont changer radicalement lorsque l'enfant connaîtra le premier contact avec sa grand-mère paternelle, le premier

contact avec le plaisir. A deux ans et demi il naît alors et ne cessera de mordre la vie dans un Japon qui lui est fantastique. Et même si ses parents, d'origine belge, parlent le français, la petite fille se sent avant tout japonaise. Et les saisons ne cessant de passer quand l'ange grandit dans un sublime émerveillement.

Dans ce livre, le talent de l'écrivain s'exprime en une dextérité déconcertante. Il dépeint le Japon comme personne, à travers le regard d'un enfant conscient d'une vie fabuleuse et cela toujours dans un humour percutant propre à Amélie Nothomb. Mais surtout, après cette incroyable lecture, on se demandera invariablement comment un écrivain peut trouver une telle inspiration face à une année de vie si printanière. Le génie ne s'invente pas, il est inné. Amélie Nothomb ne cessera de nous le rappeler.

Aymeric DARAN

Amélie Nothomb - « Métaphysique des tubes » - Éd. Albin Michel - prix franco : 100 F.

Vient de paraître

Dominique Decherf

Jacques Bainville,
l'intelligence
de l'Histoire

Prix franco : 139 F

A nos abonnés

♦ **EXCUSES** - De nombreux exemplaires du précédent numéro de *Royaliste* comportaient des malfaçons (pages manquantes, pages blanches). Nous vous prions de nous en excuser et vous remercions de nous le signaler afin que nous puissions vous réexpédier un exemplaire correct.

♦ **RETARDS POSTAUX** - Depuis quelques mois nous constatons que les délais d'acheminement de *Royaliste* deviennent de plus en plus longs. Les bornes ont été dépassées pour notre numéro de rentrée (n° 755 qui donnait notre position pour le référendum). Ce numéro, posté le 15 septembre, est arrivé chez certains de nos abonnés le 29 septembre soit huit jours après le référendum...

Cette dégradation du service public qu'est la Poste a une explication toute simple : la consigne donnée par la direction de privilégier les opérations « rentables » comme, par exemple, les services financiers. Cela, bien sûr, fait au détriment de ceux qui ne le sont pas, ce qui est le cas des périodiques qui bénéficient d'un tarif postal réduit. Devant cette carence nous sommes malheureusement impuissants.

MERCREDIS DE LA NAR

♦ **A Paris, chaque mercredi, nous accueillons nos sympathisants dans nos locaux (17, rue des Petits-Champs, Paris 1^{er}, 4^e étage) pour un débat avec un conférencier, personnalité politique ou écrivain.**

♦ **La conférence commence à 20 heures très précises (accueil à partir de 19 h 45 - Entrée libre, une participation aux frais de 10 F est demandée), elle s'achève à 22 h. Une carte d'« abonné des mercredis » annuelle (50 F) permet d'assister gratuitement à toutes les conférences et de recevoir chaque mois le programme à domicile.**

♦ **Après la conférence, à 22 heures, un repas amical est servi pour ceux qui désirent poursuivre les discussions (participation aux frais du dîner 30 F).**

♦ **Mercredi 18 octobre :** Docteur en droit et en histoire économique et sociale, chercheur au Bureau d'Études économiques et sociales de la CFTC, **Philippe ARONDEL** est de ceux qui dénoncent l'impasse libérale à partir d'une lecture renouvelée des principes sociaux du christianisme. Familier de nos réunions parisiennes, il vient de consacrer une étude sur l'ave-

nir de la solidarité : contre la dilution ultra-libérale, apparaissent de nouvelles pratiques militantes qui permettent d'envisager une « **Refondation de l'action syndicale** », discrètement esquissée en France, mais déjà très nette en Amérique latine où se mènent des luttes exemplaires.

♦ **Mercredi 25 octobre :** Membre de l'Institut, professeur honoraire à la Sorbonne, ancien directeur de l'école française de Rome, **Claude NICOLET** a été l'un des collaborateurs de Pierre Mendès-France et incarne au plus au point la tradition radical-socialiste. Excellent historien de l'idée républicaine en France, il mène avec nous un débat approfondi, que nous avons repris dans un récent numéro de *Royaliste*. Sur « **L'histoire, la nation et la république** », Claude Nicolet a accepté de répondre à l'interpellation de Bertrand Renouvin et de poursuivre, en toute rigueur, une discussion instructive à tous égards.

♦ **Mercredi 1^{er} novembre :** pas de réunion en raison des vacances.

Communiquer avec la N.A.R.

- ✓ Adresse postale : 17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris
- ✓ Adresse électronique : royaliste@multimania.com
- ✓ Site internet : <http://www.multimania.com/royaliste>
- ✓ Téléphone : 01.42.97.42.57
- ✓ Télécopie/répondeur : 01.42.96.05.53
- ✓ Règlements à l'ordre de : **Royaliste** - CCP 18.104.06.N Paris

13^e session de politique appliquée d'Angers : le peuple

Depuis cinq ans, de session en session, la réussite des cycles de politique appliquée d'Angers, organisé par l'IFCCE, se confirme. La prochaine, qui a lieu les 21 et 22 octobre, aura pour thème « le peuple ».

Ces sessions sont destinées aux cadres actuels ou futurs de la vie associative, civique, syndicale ou politique. Ces derniers, privés trop souvent d'une vision d'ensemble des grands problèmes de société, ont quelques difficultés à interpréter les événements. La pertinence de leurs décisions peut en être compromise.

Ces sessions visent à les doter d'une solide culture générale. Ainsi seront-ils mieux en mesure d'assumer leurs responsabilités et de faire face aux événements.

Notre époque exige et exigera de plus en plus des hommes conscients de leurs responsabilités et porteurs de projets qui redonnent un sens à la vie collective. En de telles périodes il suffit de peu de citoyens pour jouer un rôle majeur dès lors qu'ils ont une pensée politique rigoureuse et qu'ils sont solidement organisés.

Quelques semaines après le calamiteux référendum, cette session sur le peuple, riche en matière, vient à point nommé. Nous espérons en tout cas contribuer à forger l'esprit de reconquête du « peuple » français.

Bertrand Renouvin, Jean Sur et Nicolas Lucas animeront les quatre ateliers. Après l'approche historique, une analyse des expressions du peuple puis de ses représentations, la session se terminera sur la question de la destitution du peuple par les élites actuelles.

Afin de faciliter l'organisation matérielle nous vous demandons de vous inscrire, maintenant, très rapidement...

IFCCE, 13 square Jean Baptiste Clément 49000 Angers. Renseignements au 02.41.48.95.03

CONSEIL NATIONAL

Le Conseil national de la NAR, nouvellement élu pour deux ans, tiendra sa première réunion à Paris le dimanche 12 novembre prochain.

CONGRÈS

La commission nationale du projet (ouverte à tous les adhérents) se réunira le 7 avril et le congrès de la NAR aura lieu le 8 avril.

Demande de documentation

Si ce journal vous a intéressé, si vous désirez avoir plus de renseignements sur nos idées, nos activités, les livres et brochures que nous publions, remplissez le bulletin ci-dessous sans engagement de votre part.

Nom :

Prénom :

Date de naissance : Profession :

Adresse :

.....

.....

désire recevoir, sans engagement de ma part, une documentation sur le mouvement royaliste. Bulletin à renvoyer à :

« Royaliste », 17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris

L'isolement d'un couple

Ce qui fait exception, dans le monde tel qu'il va, ce n'est pas la France elle-même, mais le couple qui détient le pouvoir exécutif sans l'exercer.

Jacques Chirac, Lionel Jospin. Quel décalage entre l'histoire qui se fait et ces deux gestionnaires, ballottés par les sondages et empêtrés dans des affaires de cagnotte, de cassette perdue, de corbeaux, de maîtres-chanteurs.

Car l'histoire continue, lourde de contradictions et toujours ensanglantée par cent tragédies. Elle continue dans les Balkans, au Proche Orient, aux Amériques et en Russie. Elle marque profondément l'évolution de l'Allemagne, de la Belgique et de bien d'autres pays, alors que le nôtre reste à l'écart de son mouvement. C'est pitié que de voir, au retour de leurs longues vacances, ce grand gaillard victime d'un « problème de poids » et ce maître d'école appliqué mais jamais « concerné » par ce qui fâche (un ami qui tombe, de vilains dossiers qui s'entassent), se complaire dans la conciergerie diplomatique et dans le sermonnage international. On ouvre la porte à Madeleine Albright, on tance Ehoud Barak, on donne aux Serbes des leçons de maintien. Qui ne voit que, s'agitant ainsi, on ne fait rien ? Aux bavardages bruxellois, les bureaucrates de l'Élysée-Matignon ajoutent l'enflure des mots assemblés par les charlatans de la « communication ».

Cette inertie a ses théoriciens. Les contradictions héritées du

passé nous accablent ? Le Marché est sans mémoire. L'histoire est tragique ? S'en tenir à l'écart nous évitera les convulsions sanglantes. Les hommes ne cessent de se battre pour des territoires sacralisés et pour des lieux saints ? C'est bien la preuve qu'il faut désymboliser et déterritorialiser ! (1). Les idéologies politiques et religieuses ont engendré des régimes de terreur ? Il suffit de noyer les



idées dans le pragmatisme pour que les choses se passent bien.

Telles sont les pensées débilés et débilitantes qui habitent les deux têtes de l'exécutif. En apparence, tout sépare Jacques Chirac, ambitieux banal mais frénétique, homme de droite pétri de radicalisme départemental, et Lionel Jospin, apparatchik de gauche élevé à la rude école du trotskisme. Mais ils ont en commun la teinture énarchique, le reniement des traditions - gaulliste ou socialiste - qui ont servi de prétexte à leur carrière, l'absence de conviction, l'inculture historique (le chef de l'État manque de curiosité, le Premier ministre préfère

oublier) et leur méconnaissance d'une nation réduite à quelques organisations politiques ou professionnelles et à des clientèles électorales.

On comprend que ces deux personnages, sans fidélités, sans autre identité que celle fabriquée pour l'écran, se soient alliés pour le pire : la guerre d'agression menée contre la fédération yougoslave sans l'autorisation du Parlement, la réduction de la durée du mandat présidentiel, la liquidation des propriétés collectives et l'abandon de toute politique de progrès social - au mépris de nos principes fondamentaux.

L'ancien maire de Paris et l'ancien gardien du Parti socialiste, pendant le premier septennat de François Mitterrand, craignent d'être rattrapés par leur passé, ce qui est probable. Mais ils sont déjà rattrapés par l'histoire, confrontés à l'historicité de tout problème politique (en Corse par exemple), au caractère symbolique de toute politique, et à des dénouements d'autant plus tragiques qu'ils auront sans cesse été différés par des mensonges, des manipulations, des chantages et des astuces de propagande.

Ce couple n'est que la réunion provisoire de deux solitudes. Entre les deux comédiens et le peuple, il y a le vide qu'on a pu mesurer au soir du référendum, et l'hostilité qui commence à se manifester. Et puis il y a les amis dangereux qu'on écarte, Tiberi et Strauss-Kahn, les compagnons qui s'éloignent, innombrables, les carriéristes qui les abandonnent, Philippe Séguin et Martine Aubry. Ne restent plus que les médiocres, les otages, les troisièmes couteaux - tous prêts à se mettre à table ou à désert.

Ce couple maudit devrait périr avant que le moment soit venu pour lui de s'entre-déchirer.

Bertrand RENOUVIN

(1) cf. l'article de Zaki Laïdi, « Le politique en état d'urgence », *Libération* du 19 septembre.